

Donc après 1692 et avant 1733 ce moulin était devenu la propriété de Chenaux, lequel était marié antérieurement à Joséphine Candorel, tel que cela résulte d'une convention en date du 5 janvier 1711 par laquelle les Jésuites louent pour 9 années, etc. — à Mathieu Lamoureux, ouvrier au moulin des époux Chenaux-Candorel leur moulin à papier en construction dans leur propriété Ste Marguerite.

De plus, Chenaux ne paraît pas avoir exploité son moulin à papier jusqu'à son décès, puisque dans l'acte d'adjudication au profit des enfants mineurs Chenaux, dont mention ci-dessus, il est dit que l'adjudicataire devra respecter le contrat de bail du moulin fait à la date du 10 mars 1731 avec Sebastian Mongenette, locataire, ou s'entendre avec lui.

Il est intéressant de relever que les papiers employés à la rédaction de certaines de ces pièces portant le filigrane, la marque du double C, qui semble bien avoir son origine dans les initiales des conjoints Chenaux-Candorel.

Par exemple on trouve pour 1733 le filigrane suivant : une couronne surmontant le double C, avec au-dessous les lettres G L P — (c'est-à-dire Garnier — Le francq — Papeterie).

De même pour 1757 le filigrane suivant : les initiales J. B. au-dessus d'un ornement avec au-dessous le double C. — (Les initiales J. B. se rapportent au nom Joseph Buisson dont il est question ci-après.)

Il résulte d'une copie de l'acte d'adjudication de la vente faite en mars 1734 au profit desdits enfants mineurs Cheneaux que l'adjudicataire fut un sieur Buisson, bourgeois à Luxembourg, dont le nom est diversement orthographié, tantôt du Buisson, et parfois Bisson et aussi Buysson, comme dans les actes de baptême de St Nicolas. Ce Joseph Buisson, né à Villerogée en Haute-Savoie en 1682, fils de Pierre Buisson et de son épouse Marguerite Arnandt dudit Villarogée, est décédé à Luxembourg le 29 novembre 1756 âgé de 74 ans, et laissant divers enfants de son mariage contracté, le 25 juillet 1717 à Luxembourg, avec Marie-Eve Joannette. Une de ses filles, Marie Catherine Buisson, née le 2 février 1733, épousa à Luxembourg le 4 octobre 1755 Antoine Pescatore*), né en 1711 à Broglio (Tessin).

.....

Par différents actes faits en 1757 ce Pescatore se rend acquéreur du moulin à papier de feu son beau-père Buisson en désintéressant pour leur part chacun de ces co-héritiers. — L'on voudra bien m'excuser d'être entré dans tous ces détails, mais l'étude de l'attraction exercée par ce moulin de Mühlenbach, sur diverses familles notables du Pays, devient quelque peu captivante.

Voilà deux immigrés, l'un savoyard et l'autre suisse-italien (!), une sélection intellectuelle et d'esprit d'entreprise de l'époque qui se retrouvent pour satisfaire leur activité, sur le même objet industriel ici, tout en décidant d'unir leurs intérêts matériels par le mariage.

.....

*) Voir sa biographie dans le 2^me fascicule de la présente collection.